



**MAIRIE
DE
DRAILLANT**

Heures d'ouverture :
Lu et Ma : 13h30 - 17h
Me : 9h - 17h30 sans interruption
Ve : 14h - 18h30

E-Mail : mairie.draillant@orange.fr

74550

☎ 04.50.72.40.91 📠 04.50.72.29.16

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 07 mars 2022**

Présents : BERNADON Bernadette, BUFFET Emmanuelle, DREVON Amandine, GENOUD Pascal, IRSCHFELD Stéphane, LACROIX Benoît, LACROIX Jean-Charles, MAURICE Claude, MAZAUD Florence, NADAS Isabelle, PONCET Jean-Marc, PRETI Julie, TAPIE Stéphane.

Absents excusés : DUCHEMIN Patrick.

Pouvoir de Patrick DUCHEMIN à Benoît LACROIX.

Madame Julie PRETI a été désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 07 février 2022 est adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DE DEPENSES AVANT LE VOTE DU BUDGET

Monsieur le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général de collectivités : « Jusqu'à l'adoption du budget et avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption. L'autorisation mentionnée ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. »

Montant budgété – dépenses d'investissement 2021 : 197.238,04 € (hors chapitre 16 « remboursement d'emprunts »).

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 49.309,51 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les propositions de Monsieur le Maire.

OPPOSITION A LA DELOCALISATION DE LA BLANCHISSERIE DES HOPITAUX DU LEMAN

Monsieur le Maire explique que malgré la pression de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le président du Conseil de surveillance et le directeur de l'Hôpital ont tenté de trouver des solutions locales permettant de conserver cette activité qui emploie actuellement 18 salariés, à l'instar de l'étude Cofitex financée par l'agglomération en 2019-2020, projet présenté et resté sans réponse.

Il souligne que malgré les propositions envisagées, la direction de l'Hôpital a décidé de stopper l'activité de la blanchisserie et à transférer cette activité sur l'ensemble hospitalier d'Annecy sans terminer d'étudier les solutions possibles.

En prenant la décision de fermer la blanchisserie de l'hôpital de Thonon, l'ARS prend une décision qui impacte le tissu économique local et le budget de l'hôpital.

L'ensemble des élus demande une reconsidération de cette position et considère qu'il est désormais nécessaire d'aboutir rapidement à une solution locale et viable.

OPPOSITION A LA DELOCALISATION DE L'UNITE DES SOINS PSYCHIATRIQUES DES HOPITAUX DU LEMAN

Monsieur le Maire rappelle que le service d'hospitalisation complète en psychiatrie est malmené depuis 2016, que les conditions de fonctionnement de cette unité et notamment son manque de moyens matériels et humains ont conduit à la fermeture d'une première unité de 19 lits en 2021 et que ces mêmes conditions dégradées et non solutionnées conduisent aujourd'hui à la fermeture de la dernière unité de 19 lits.

Le Chablais en son entier ne peut accepter une telle dégradation de l'offre de soins sur le territoire ni le déplacement des patients encore hospitalisés dans cette unité et des professionnels de santé qui interviennent au quotidien auprès de ceux-ci.

L'ensemble des élus demande une reconsidération de cette position et considère qu'il est nécessaire de maintenir la solution locale qui viable dès lors que cette antenne bénéficierait des mêmes moyens financiers que ses homologues partout en France ou dans le département.

QUESTIONS DIVERSES

Aménagement d'une écluse en zone test à l'entrée nord de l'agglomération afin de limiter la vitesse.

Mise en place du bureau du Syndicat du Comté des Allinges.

En collaboration avec l'Ecole des Sources, la commune organise une collecte de produits alimentaire, d'hygiène et de matériels au bénéfice du peuple Ukrainien.

Elections présidentielles : dimanche 10 avril et 24 avril 2022.

Prochain conseil municipal prévu le lundi 04 avril 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Pascal GENOUD

